



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Classes multi-niveaux dans les réseaux d'éducatons prioritaires

Question écrite n° 13120

Texte de la question

Mme Sandrine Runel attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les conditions d'apprentissage des enfants en réseau d'éducation prioritaire et la présence de classes multi-niveaux dans ces zones, malgré les difficultés que celles-ci peuvent poser. L'école républicaine est une promesse. Une promesse d'égalité, offrant les mêmes chances à tous les enfants, peu importe leur situation familiale. Or, depuis des années, cette promesse semble s'éloigner peu à peu dans un abandon de certains, notamment par manque de moyens investis. La mise en place des réseaux d'éducation prioritaires a permis d'identifier des zones nécessitant une attention particulière et d'y déployer des moyens supplémentaires afin de garantir une certaine égalité des chances aux élèves. Cependant, les coupes budgétaires dans l'éducation nationale viennent entraver cette mission et mettre les enseignants en difficulté, malgré leur dévouement. Dernièrement, des parents d'élèves de l'école Louis Pasteur, dans le 8e arrondissement de Lyon, ont alerté Mme la députée sur les classes multi-niveaux au sein de l'école, qui leur semble être un obstacle à l'apprentissage de leurs enfants, mis en difficulté par la situation. Les classes multi-niveaux permettant dans la plupart des cas de pallier un faible effectif dans les classes, ce dispositif ne semble pas pertinent dans le cas de l'école Louis Pasteur, qui dispose d'un nombre suffisant d'élèves par niveau. Par ailleurs, les zones d'éducation prioritaires nécessitant une attention particulière pour le suivi des enfants, ne semblent pas être adaptées à ces classes multi-niveaux, qui représentent une difficulté supplémentaire pour les enfants. Les parents d'élèves de cette école, comme ailleurs en France, sont grandement mobilisés dans la vie de celle-ci et pour la réussite de leurs enfants, mais ne peuvent le faire sans l'aide de l'État. Aussi elle l'interroge sur les orientations qu'il compte prendre sur les moyens mis dans les zones d'éducation prioritaires et notamment sur les classes multi-niveau au sein des zones REP et REP+. Elle souhaite également savoir comment il compte prendre en considération les inquiétudes des parents et les alertes de la communauté éducative locale.

Données clés

Auteur : [Mme Sandrine Runel](#)

Circonscription : Rhône (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13120

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : [Éducation nationale](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 février 2026](#), page 1572